

La Lettre des Naturalistes

SEPTEMBRE 2019 - N°147



©photo : Rémy Eudeline



Michel Charpentier
Président

L'édito

Mobilisons nous !

Se baigner dans un océan sans plastiques, respirer un air sain, manger des aliments non pollués : est-ce un objectif chimérique à Mayotte ?

Pour l'instant, on en est encore loin : les rivières et ravines charrient déchets solides et liquides jusqu'au lagon, les produits maraichers locaux contiennent parfois des doses de pesticides à tel point que le préfet est obligé d'en interdire la vente, les entrées de Mamoudzou sont saturées par la circulation automobile, faute d'avoir prévu à temps des transports en commun.

La situation n'est cependant pas désespérée si la mobilisation citoyenne fait pression pour que les choses changent : exiger la création d'un label « produit local sans pesticide », se mobiliser contre les rejets de plastiques dans la nature, valoriser les transports doux et transports partagés... N'attendons pas tout des institutions, le changement doit d'abord venir de nous !

Association affiliée à :



Membre des associations
et états pour l'UNESCO

La rentrée est toujours l'occasion de repartir sur de bonnes bases. Aussi, suite à plusieurs sollicitations et en vue de relancer l'activité bénévole, nous allons organiser une réunion d'information pour les plus motivés d'entre vous. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues. Nous allons aussi lancer un concours photo thématique pour faire parler les objectifs de nos adhérents photographes. Vous pourrez trouver de plus amples informations dans la rubrique *Actualité*.

Et pour ne pas broyer du noir au bureau en entretenant la nostalgie estivale, on vous propose comme chaque mois de vous aérer l'esprit avec des balades qui vous rappelleront vos vacances.

Bonne lecture.

Sommaire

Dossier Environnement

Zéro plastique rejeté en mer en 2025 !

Patrimoine

La mosquée d'Antana Bé

Biodiversité

La reproduction des tortues vertes

Sortie du mois

L'ancienne usine sucrière de Longoni

Bénévoles

Une réunion de rentrée sera organisée le 05 octobre. Elle sera ouverte aux nouveaux arrivants et aux bénévoles souhaitant renouveler leur investissement. Vous trouverez de plus amples informations dans la rubrique *Actualité*.

L'actualité des naturalistes

BRACONNAGE

Les interpellations se succèdent

Pendant la période de vacance estivale, les agents de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) n'ont pas chômé. Dans la soirée du 26 juillet, trois braconniers sont interpellés en possession de viande de tortue, qu'ils venaient de dépecer. Deux d'entre eux ont écopé de 8 mois de prison ferme. Le troisième, qui conduisait le véhicule, écope lui de 6 mois de prison avec sursis. Des peines réduites par rapport à celle qui avait été prononcée en début d'année pour un cas de primo-délinquance (1an ferme). L'association, qui s'était portée partie civile, a reçu gain de cause et recevra 500 euros de dommages et intérêts.

Le 5 août, les agents de l'AFB retrouvent une tortue vivante ligotée dans le coffre d'un taxi brousse. La personne interpellée passera en comparution le 24 septembre. La tortue a pu être remise à l'eau.

Enfin, deux pêcheurs au harpon ont été surpris dans le lagon par des agents du Parc Marin. S'ils ne risquent pas de prison, ils pourraient écoper d'une lourde amende (jusqu'à 22 500 euros).

Ces interpellations démontrent une volonté de ne pas laisser impunis ces actes de braconnage, mais également que le chemin est encore bien long avant que cette activité illégale ne cesse à Mayotte.



Procès des trois braconniers, le 12 août 2019
(source : Journal de Mayotte)

PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine

L'association se mobilise pour la 36ème édition de la Journée Européenne du Patrimoine (la 15ème à Mayotte). Nous vous proposons la découverte du patrimoine sucrier de Mayotte à travers une conférence « Café Naturaliste » (voir ci-contre) et des sorties terrain sur les sites des anciennes usines sucrières de Longoni et Miréréni.

Programme :

Vendredi 20 septembre : Café Naturaliste

Le patrimoine sucrier de Mayotte

Samedi 21 septembre : Sorties terrain

(gratuit, sans réservation)

Miréréni : 9h/10h/14h

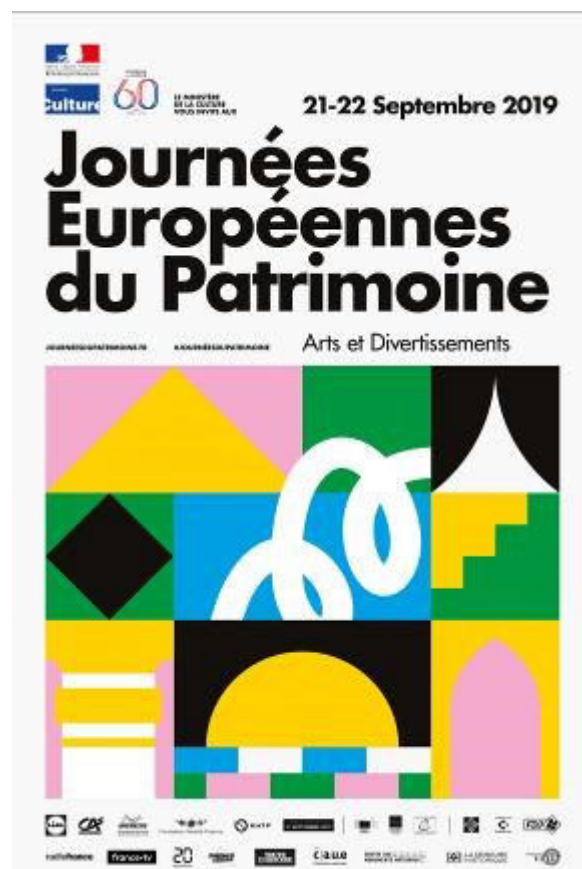
Longoni : 10h/14h

Dimanche 22 septembre : Sorties terrain

(gratuit, sans réservation)

Longoni : 10h/14h

Une sortie naturaliste est également organisée le samedi 21 septembre pour découvrir l'histoire du Rocher de Dzaoudzi (conditions habituelles de réservation).



L'actualité des naturalistes

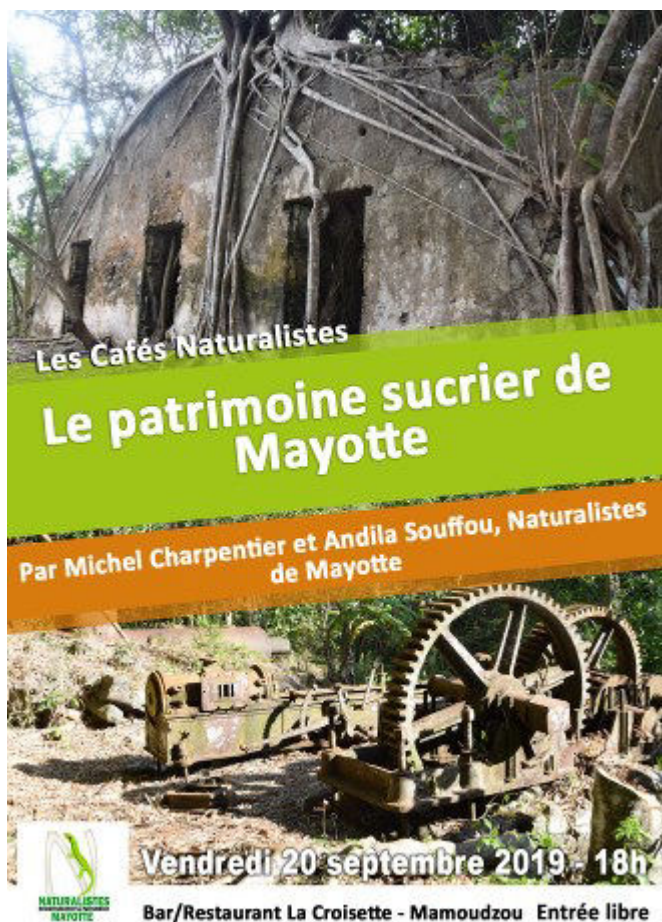
CAFE NATURALISTE

Le patrimoine sucrier de Mayotte

L'industrie sucrière a transformé Mayotte pendant la seconde moitié du XIXe siècle : grandes propriétés coloniales, construction d'une quinzaine d'usines bénéficiant des nouvelles technologies de la révolution industrielle, appel à des milliers de travailleurs « engagés » venus principalement d'Afrique.

Cependant, au tournant du siècle l'industrie sucrière se soldait par un échec. Il n'en reste aujourd'hui que les vestiges matériels des anciennes usines. La canne à sucre n'est plus cultivée et si la plupart des bâtiments ont disparu (souvent utilisés comme carrières de pierre...) il reste cependant plusieurs cheminées, de rares embarcadères et surtout un parc de machines remarquables, toujours en place : chaudières, moteurs à vapeur, batteries de cuisson, turbines d'hydro-extraction, etc. Ces machines, construites en France ou en Angleterre constituent un surprenant témoignage de la révolution industrielle exportée à Mayotte !

Pour en savoir plus, rendez-vous le 20 septembre à 18h à au bar/restaurant La Croisette, sur la jetée à Mamoudzou.



CONCOURS PHOTO

Lancement du premier concours thématique

A partir de cette rentrée 2019, nous lançons un concours photo pour les adhérents. Tous les deux mois, une thématique sera choisie pour le concours. Les meilleures clichés seront publiés dans la lettre des naturalistes. L'objectif est d'apporter à travers un travail de créativité un regard différent sur l'environnement et la nature à Mayotte. Un simple appareil photo de téléphone est suffisant, l'originalité primera sur la qualité.

La thématique pour les deux prochains mois est la suivante :

Nature insolite

Vous avez donc deux mois pour envoyer vos clichés à l'adresse mail communication@naturmay.org. Nous avons hâte de voir votre créativité à travers vos contributions.

REUNION BENEVOLE

Réunion d'information de rentrée et mobilisation

Vous êtes nombreux à penser qu'il y a beaucoup à faire à Mayotte pour protéger l'environnement et le patrimoine.

Vous êtes motivé(e) par les actions menées par l'association et souhaitez éventuellement vous y impliquer ? Toutes les bonnes volontés sont les bien venues quelles que soient vos compétences, qu'il s'agisse d'un simple coup de main pour l'organisation d'un évènement, de l'encadrement de randonnées ou d'autres sorties, de la prise de données naturalistes (makis, reptiles, tortues...), de participation aux formations qui seront proposées.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous voulez vous informer sur les possibilités de participer bénévolement à la vie de l'association :

Inscrivez-vous au groupe de diffusion « bénévoles », qui diffusera régulièrement des informations et des appels à volontaires, en envoyant un mail faisant part de votre intérêt à l'adresse suivante :

communication@naturmay.org.

Participez à la réunion d'information et d'échange qui aura lieu samedi 5 octobre à 14h30 à Mamoudzou (le lieu exact vous sera communiqué dans la prochaine lettre des naturalistes).

Vous pouvez également retenir la date du 12 octobre, jour de l'assemblée générale annuelle de l'association. Tous les adhérents de l'association y sont conviés.

Zéro plastique rejeté en mer en 2025 ?

Source : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire, a lancé le 5 août un label *Plages zéro déchet plastique*. C'est la première mesure mise en place en matière de gestion des déchets depuis la déclaration du 1er ministre Edouard Philippe en juin dernier, qui replaçait l'écologie au premier plan de la feuille de route gouvernementale. Les communes souhaitant obtenir ce label doivent pour cela se conformer à un cahier des charges reparté sur trois volets : sensibilisation, prévention et nettoyage. En tout, 15 mesures sont répertoriées dans ces trois volets. Les communes devront à minima remplir 5 des 15 critères énumérés pour obtenir le fameux sésame. Le label est ensuite nivelé en fonction du nombre de critères remplis.



Cet outil incitatif tente de responsabiliser les communes dans la gestion de leurs déchets. Mais avec les critères établis, il n'est pas improbable que l'on puisse observer des plages *zéro déchets plastiques*... pleines de plastique. Notamment parce que les communes n'ont pas toujours toutes les clés en main pour gérer la problématique. Dans son discours, la secrétaire d'Etat évoque les 80% de déchets qui proviennent de la terre. Cette première mesure « ultralocale » n'inclut malheureusement pas de réflexion à l'échelle des bassins versants. Pourtant, les fortes pluies, les rivières, les courants marins ou le vent peuvent transporter certains déchets sur des kilomètres.

C'est aussi un report de responsabilité vers le citoyen. Car le label n'a d'impact que s'il est approprié par la population. Dans cette histoire, nous avons donc tous un rôle à jouer. En tant que consommateur, en privilégiant des activités sur des plages et dans des communes labellisées, en utilisant moins de plastique ou en triant ses déchets pour le recyclage, mais aussi en tant que citoyen. Si la responsabilisation des communes s'accroît sur la question environnementale, les prochaines élections municipales en 2020 auront un rôle important à jouer concernant l'atteinte de l'objectif « Zéro plastique rejeté en mer en 2025 » du gouvernement. Edouard Philippe, dans son allocution, a d'ailleurs invité les collectivités d'Outre-mer à devenir des territoires pilotes en la matière.

Et parce que l'apposition du label n'exclut pas la présence de déchets, Mayotte aussi a toutes ses chances d'avoir des plages labellisées zéro déchets plastiques. La question est de savoir si les collectivités publiques vont se mobiliser sérieusement sur cette question. Il va falloir également des mesures de lutte bien plus incisives et l'interdiction des objets en plastiques jetables, attendue pour 2021, semble bien plus cohérent avec les objectifs fixés. Lorsque l'on voit toutefois à quel point les sacs plastiques à usage unique, interdits depuis le 1er janvier 2017, ont la vie belle à Mayotte, on peut se dire que le chemin est encore long.

Patrimoine



La mosquée d'Antana Bé (Poroani, bord de mer)

La première construction de la mosquée d'Antana bé a été réalisée en terre et végétal. Elle sera rénovée plusieurs fois avant d'être refaite en dur en 1930 avec de la pierre, du corail et du sable liés au mortier de chaux (fabriqué à partir du corail).

Un village, d'origine malgache, est établi en bord de mer et prend le nom de Dzaoudzi. Mais à partir de 1985 la montée des eaux oblige les habitants à quitter le village et s'établir en hauteur : ce sera le village de Poroani.

Bien qu'il n'y ait plus de village en bord de mer la mosquée est toujours fréquentée par la population de Poroani mais aussi par des habitants venus de toute l'île de Mayotte ; Les villageois veillent à ce que le bâtiment ne tombe pas à l'abandon car c'est un des lieux de culte importants à Mayotte.



Biodiversité

Accouplement de tortues vertes

L'accouplement des tortues a généralement lieu à proximité de la plage de ponte, souvent sur le platier. Pendant l'opération de suivi de fréquentation des tortues sur la plage de Saziley (février à juin 2019) Stéphane Lormant a photographié cette séance d'accouplement.

Le mâle s'accroche sur le rebord inférieur de la carapace de la tortue grâce à une griffe à l'extrémité de ses nageoires avant. L'accouplement peut durer plusieurs heures pendant lesquelles la femelle dépense beaucoup d'énergie pour remonter périodiquement le couple en surface afin de respirer.

D'autres mâles cherchent également à s'accoupler avec la femelle, parfois même en cherchant à déséquilibrer et remplacer le mâle accouplé. Une seule séance d'accouplement, avec souvent plusieurs partenaires, permettra de féconder toutes les pontes de la saison.



Sortie du mois

L'ancienne usine sucrière de Longoni

Avant qu'elle ne disparaisse définitivement, venez visiter l'ancienne usine sucrière de Longoni. Sur son emplacement s'édifiera bientôt le futur lycée du bâtiment.

Comme toutes les exploitations sucrières qui ont fleuri à Mayotte dans la seconde moitié du XIXe siècle, cette usine a eu une existence très éphémère. La brève incursion de Mayotte dans le monde industriel a provoqué de substantiels changements à l'époque : construction d'usines basées sur la technologie de la machine à vapeur, création de pistes et d'apponnements, déforestation, immigration de nombreux travailleurs « engagés » dont la plupart ne sont pas repartis. Le souvenir de cette époque s'affaiblit peu à peu avec le temps et avec la disparition de plusieurs de ces usines remplacées par d'autres constructions (Dembéni, Dzoumogné, Kawéni, Cavani, Coconi et bientôt Longoni).

Il faut donc profiter des quelques mois qui restent avant l'ouverture du chantier de Longoni pour visiter les vestiges de cette usine dont il reste la cheminée, les ruines très dégradées de la maison de maître et surtout un important parc de machines. L'association se préoccupe de l'avenir de ces machines qui ne sont pas compatibles avec la future destination du site.

Nous invitons les curieux d'histoire et les passionnés de patrimoine à tirer parti des prochaines journées du patrimoine les 21 et 22 septembre pour profiter d'une visite guidée du site par l'association (10h et 14h le 21 et le 22). C'est notamment l'occasion pour la population de découvrir cet héritage avant qu'il ne sombre dans l'oubli et ne s'efface du paysage.



Calendrier des sorties Naturalistes

- Septembre 2019 -

Sorties nécessitant un supplément au tarif de base (prestation extérieure) 

Les sorties "petits naturalistes" sont destinées aux jeunes enfants accompagnés d'au moins un de leurs parents. 

Le niveau de difficulté des sorties est indiqué par les icônes



Pour s'inscrire à une sortie, il faut:

- ↳ Réserver votre sortie en accédant au site : <https://naturmay.axyomes.com/>
En cas de difficulté, prendre contact avec le secrétariat
- ↳ Adhérer d'abord à l'association pour accéder aux activités (cotisation annuelle et individuelle de 10€, adhésion directement sur la plateforme),
- ↳ Le tarif de base d'une sortie est de 5€. A cela peut s'ajouter le prix des prestations extérieures (repas, kayak, bateau,...).

Dimanche 1 septembre

Crêtes de Bandré

Guy



Dimanche 1 septembre

**M'Bouanatsa : Crêtes
et littoral**

Annick & Bernard



Jeudi 5 septembre

Traversée de Petite-Terre

Jean-Michel



Jeudi 5 septembre

**Le Bénara à partir de
Miréreni Kéli**

Lydie



**Samedi 7 / Dimanche 8
Septembre**

Bivouac Tortue à Saziley

Thomas



Dimanche 8 septembre

**Ascension du mont
Choungui**

Annick & Bernard



Mercredi 11 septembre

**Mangrove et arrière
mangrove de Miréréni Kéli**

Lydie



Samedi 14 septembre

**Visite archéologique de
Petite-Terre**

Thierry & Nadine



Samedi 14 septembre

**Mtsangamouji-Tsingoni
par la cascade de Soulou**

Michel



Samedi 14 septembre

PMT Passe en S

Cathy



Dimanche 15 septembre

Le mont Mtsapéré

Michel



Dimanche 15 septembre

Les marches d'Acoua

Frédéric



Vendredi 20 septembre

Les crêtes de Bandré

Lydie



Samedi 21 septembre

**Visite historique du Rocher
de Dzaoudzi**

Thierry & Nadine



Samedi 21 septembre

**Les Petits naturalistes :
Cascade de Soulou**

Agnès



Samedi 21 septembre

Les crêtes de Saziley

Cathy



**Samedi 21 / Dimanche
22 Septembre**

Bivouac Tortue à Saziley

Stephane



Mardi 24 septembre

Traversée de Petite-Terre

Jean-Michel



Samedi 28 septembre

PMT Passe en S

Cathy



**Samedi 28 / Dimanche
29 Septembre**

Bivouac Tortue à Saziley

Michel



Dimanche 29 septembre

Îlot Mbouini

Annick & Bernard

